



Déclaration liminaire

FS-SSCT du 28 mai 2024

697 millions d'euros à rendre à Bercy : heureusement que l'école devait être la « priorité absolue » de Gabriel Attal.

On aurait déjà pu se passer des 16 millions gaspillés en propagande gouvernementale dans les kits JOP distribués aux élèves d'école élémentaire. De nombreux collègues vous en ont d'ailleurs ramené une partie le 15 mai, faites-en bon usage !

Conséquence des coupes budgétaires, nous apprenons le gel du recrutement des AESH dans notre département comme ailleurs alors que le manque de personnels accompagnant sur le terrain est déjà criant, sans évidemment qu'aucun autre moyen ne soit mis en œuvre : enseignant.es spécialisé.es / formations adaptées des personnels / RASED / place en CMP etc, etc. Et NON faire toujours mieux avec toujours moins cela ne marche pas ! La FSU dénonce ce gel du recrutement qui va encore dégrader les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves, et qui nous éloignera encore un peu plus de l'ambition d'une école inclusive de qualité.

Ce plan d'austérité de Bercy ne va faire qu'aggraver la dégradation des conditions de travail des personnels. Ce n'est pourtant pas comme s'il y avait 2,5 fois plus de saisies RSST que l'année dernière dans notre département.

Couplé aux postes perdus aux différents concours de recrutement, ces suppressions de crédit annoncent déjà l'absence des recrutements de personnels titulaires nécessaires. Nous savons donc déjà qu'il manquera encore plus du monde dans nos écoles et établissements l'année prochaine et que des postes ne seront pas pourvus, déjà des centaines de classes non remplacées quotidiennement y compris sur des remplacements longs ... Qu'en sera-t-il à la rentrée prochaine ?

Signe supplémentaire du renoncement de l'élévation générale du niveau. Et cela placera les collègues encore plus en situation de tension, de fatigue et parfois de souffrance : sur-effectifs dans les classes, épuisement professionnel, multiplication des risques psycho-sociaux... La mise en place du choc des savoir ou le refus des temps partiels sur autorisation y compris pour raisons médicales dans le 1er degré ne fera qu'accélérer ce processus.

Dans ces conditions, et plus que jamais, notre place est au côté de nos collègues, et nous devons continuer à défendre, en instance comme sur le terrain, les conditions de travail des personnels.